

ARISAL

Association inscrite au Registre des Associations
du Tribunal d'Instance de Strasbourg
sous volume LXXIV, folio n° 11, dossier n° 11/1996.

PROCES VERBAL **Assemblée Générale du Vendredi 22 Mars 2014** **HILTON - STRASBOURG**

L'an deux mille quatorze, le samedi 22 mars à dix-sept heures, les Membres de l'ARISAL se sont réunis en Assemblée Générale dans la salle NEPTUNE de l'Hôtel HILTON de Strasbourg, sur convocation du Président.

Le Président déclare ouverte l'Assemblée Générale de l'ARISAL appelée à statuer sur l'exercice 2013.

Il est procédé à la signature de la liste d'émargement et de délégations de pouvoirs, sachant qu'un Membre individuel participant ne peut être porteur de plus de deux pouvoirs.

Les Membres sociétaires représentant les Groupements ayant cotisé en 2013 (2,5 € par Membre non adhérent individuel) disposant d'un nombre de voix proportionnel au rapport entre le montant total de la cotisation versée par le Groupement et celui de la cotisation individuelle (55 € en 2013), le coefficient de proportionnalité étant actuellement fixé à 1.

20 Membres individuels porteurs de 36 pouvoirs sont présents.

L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

- 1) Accueil des participants
- 2) Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 15 Mars 2013
- 3) Rapport moral pour l'exercice 2013
- 4) Rapport financier
- 5) Rapport des Réviseurs aux comptes
- 6) Budget prévisionnel 2014
- 7) Programme d'activité 2014
- 8) Cotisations 2015
- 9) Elections au Conseil d'Administration
- 10) Désignation des Réviseurs aux comptes
- 11) Divers

1) Accueil des participants

Le Président Serge RULEWSKI adresse des paroles de bienvenue aux membres présents.

2) Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 15 Mars 2013 tenue chez WEISHAAPT à COLMAR.

Accord unanime des Membres présents et représentés.

3) Rapport moral pour l'exercice 2013.

• Composition du Conseil d'Administration

A l'issue de l'Assemblée Générale du 15 Mars 2013, la composition du Conseil d'Administration de l'ARISAL est la suivante :

Serge RULEWSKI – Président

Jean BOULEAU – Président d'Honneur

Marie-Christine CRETON – Présidente d'Honneur

Jacques BAUDOUIN, Thierry BECK, Matthieu GROSJEAN, René GUERRIER, Knut HAWERKAMP, René HUBER, Philippe JEANNOT, André JUNG, Willy KRESSER, Sylvain LECLER, Jean-Jacques LUTTRINGER, Thierry MARIER, Florence MARIMBERT, Jean-Claude MUTSCHLER, Jean-Marie OHLMANN, Eric OSTERTAG, Céline POLOCE-WINTER, Jacques PRENVEILLE, Jacques SERVE.

Sont en outre « invités de droit » au Conseil :

Julien ROITMAN, Président d'Ingénieurs et Scientifiques de France

Francis LOUAGE, représentant régional IESF

Jean-Guy GALINDO, Pierre KANMACHER, Marcel PARISOT, Gérard SIMON, anciens Présidents de l'Association.

• Réunions statutaires

Le Conseil d'Administration s'est réuni 8 fois :

23 avril 2013 à Strasbourg MIA, 27 mai 2013 à Strasbourg MIA, 17 juin 2013 à la CCI-Colmar, 3 septembre 2013 à Strasbourg MIA, 7 octobre 2013 à Strasbourg MIA, 26 novembre 2013 à Strasbourg MIA, 11 février 2014 à Strasbourg MIA, 12 mars 2014 à Strasbourg MIA.

A.G. 22 mars 2014 – HITLON Strasbourg.

• Activités et participations

- Participation à l'Assemblée Générale d'IESF le 7 juin 2013 à Paris (M.C. CRETON)
- Participation au Congrès des URIS à Toulouse (W. KRESSER)
- Visite du barrage de Gamsheim (W. KRESSER)
- Dans le cadre de l'action PMIS animée par E. OSTERTAG, participation au Forum Alsace Tech, à la Nuit de l'Orientation, organisation des journées mulhousiennes autour de l'Orientoscope. L'ARISAL a beaucoup à transmettre aux jeunes.
- Finalisation du projet d'Annuaire ARISAL
- « Journée de l'Ingénieur 2013 » consacrée à « L'Entreprenariat au féminin »
- Organisation du fonctionnement de la comptabilité entre René HUBER et Sylvain LECLER.
- Préparation du remplacement de René GUERRIER au poste de secrétaire général.

Accord unanime des Membres présents et représentés sur le Rapport Moral.

4) Rapport financier exercice 2013

René HUBER et Sylvain LECLER commentent le tableau des charges et des recettes de l'exercice distribué aux participants.

L'exercice 2013 se solde par un léger excédent de 44 €.

On constate un décalage important entre prévisions et réalisations tant dans le domaine des charges que dans celui des recettes.

Les cotisations se sont élevées à 8951 €, inférieures à la prévision (10400 €).
Les charges 16951 € ont de leur côté été inférieures à la prévision (22550 €)
permettant l'équilibre de l'exercice.

Le Président remercie vivement le Trésorier pour le travail accompli.
Accord unanime des Membres présents et représentés.

5) Rapport des Réviseurs aux Comptes

Le Président donne la parole à Jean-Pierre FREUND, présent, qui en son nom et au nom de Maurice FRACASSI propose à l'Assemblée d'approuver le bilan de l'exercice 2013 et de donner décharge aux Trésoriers.

Pas d'observation.

6) Budget prévisionnel 2014

R. HUBER et S. LECLER propose un budget 2014 équilibré comportant un montant de recettes et un montant de dépenses de 18800 €. La recette « cotisations » a été prévue de 9900 € par rapport aux 8950 € encaissés en 2013.

Accord unanime des Membres présents et représentés.

7) Programme 2014

- Intensification de l'action PMIS – Promotion des Métiers d'Ingénieur et de Scientifique.

- Organisation du Gala ARISAL
- Séminaire franco-allemand chez HAGER à Obernai
- Organisation de la « Journée Nationale de l'Ingénieur » le 3 Avril 2014 au Conseil Régional.

- Visite d'usines (OSRAM, SOPREMA...)

- Forum Alsace Tech.

- Orientoscope.

- Remplacement du secrétaire général.

- Sondage au sein de nos Membres sur le type d'activités souhaitées : visite de sites industriels, visites culturelles, marche gourmande, amélioration de notre communication pour la rendre accessible au-delà de nos Membres.

Accord unanime des Membres présents et représentés.

8) Cotisations 2015 – Frais de déplacement

• Cotisations sans changement par rapport à 2013

- Juniors : 10 €

- Jeunes membres sortant de l'Ecole : 27,50 € pour la 1^{ère} année d'adhésion,

- Membres individuels : 55 €

- Groupements : 2,5 € par membre non adhérent à titre individuel

• Frais de déplacement

Les missions donnant droit à remboursement sont :

- Les interventions PMIS

- La participation aux Commissions Techniques IeSF

- Les salons et manifestations auxquels le Conseil d'Administration de l'ARISAL a décidé de participer

Tarifs sans changement :
Petit déjeuner 10 € - repas 18 € - hôtel 87 € - train 2^e classe – voiture : barème fiscal limité à 0,32 € par kilomètre.

Les frais engagés dans les conditions ci-dessus dont le remboursement n'est pas demandé feront l'objet d'un certificat fiscal.

Un document « Déplacement » est à demander au secrétariat et à remplir par l'intéressé.

Accord unanime des Membres présents et représentés.

9) Elections au Conseil d'Administration

Les administrateurs sortants sont :
Jacques BAUDOIN, Thierry BECK, Philippe JEANNOT, Florence MARIMBERT, Jacques PRENVEILLE.

A l'exception de Philippe JEANNOT les administrateurs sortants se représentent à vos suffrages.

Pascal SIRE présente sa candidature.

Accord unanime des Membres présents et représentés.

10) Désignation des Réviseurs aux Comptes

Maurice FRACASSI et Jean-Pierre FREUND, qui acceptent, sont à l'unanimité des Membres présents et représentés reconduits dans leur fonction.
Le Président leur adresse de vives félicitations.

11) Clôture de l'Assemblée

Le Président remercie tous ceux qui se dévouent pour notre Association et prononce la clôture de l'Assemblée Générale ayant statué sur l'exercice 2013.

Serge RULEWSKI
Président

René GUERRIER
Secrétaire Général